

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord tenue à la salle des Loisirs de l'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant au 144, rue du Couvent, à Mont-Tremblant, le samedi 19 décembre 2015 à 12h45 à laquelle assistaient :

Monsieur le maire Hugh Scott, et,

Madame et Messieurs les Conseillers :  
Madame Louise Royer  
Monsieur Brian Bertram  
Monsieur Peter Richardson  
Monsieur Neal Rankin  
Monsieur Charles De Broin  
Monsieur le conseiller Jean Cloutier

Assiste également à la séance Monsieur Martin Paul Gélinas, secrétaire-trésorier.

## CONVOCACTION

La séance se tient selon les dispositions du *Code Municipal du Québec*. Les membres présents formant quorum et consentant à la tenue de la présente séance conformément au *Code Municipal du Québec*. Le Maire déclare la présente séance légalement convoquée et procède à l'ouverture de la séance. Il est 12h47.

\*\*\*\*\*

### 1. Constatation du quorum

Le secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance a été dûment signifié à tous les membres du conseil plus de deux jours avant le jour fixé pour la séance, et qu'un avis public a été affiché aux endroits prescrits par règlement, le tout conformément à l'article 156, du *Code municipal du Québec, L.R.Q., chapitre C-27.1*.

### 2.- Résolution 2015-12-106 - Adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Neil Rankin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

ET RÉSOLU :

**D'adopter l'ordre du jour suivant :**

1. Constatation du quorum et de la légalité de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions orales des personnes présentes et spécifiques à un sujet indiqué à l'ordre du jour (limitée à un maximum de 15 minutes);
4. Adoption du budget pour l'exercice financier 2016;
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018;
6. Nomination du vérificateur pour l'année 2016;
7. Période d'intervention des membres du conseil.
8. Clôture et levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### 3. Période de questions aux citoyens présents sur des sujets inscrits à l'ordre du jour.

---

### 4. Résolution 2015-12-107 - Adoption du budget pour l'exercice financier 2015

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 954 du Code municipal du Québec, la municipalité de Lac-Tremblant-Nord doit, durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier certifie avoir donné un avis public de l'adoption du budget de l'exercice financier 2015 conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec ;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Brian Bertram

---

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2016 démontrant des dépenses s'élevant à la somme 376 944 \$ et des revenus au moins égaux au total de ces dépenses, tel que présentées séance tenante, lesquelles font partie intégrante de la présente résolution comme si elles y avaient été rédigées au long; et,

QUE le directeur général soit et est autorisé à faire publier dans la prochaine édition du journal *L'Information du Nord*, édition de Mont-Tremblant, le document explicatif du budget 2015, conformément aux dispositions de l'article 957 du Code municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**5. Résolution 2015-12-108 - Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années financières 2016, 2017 et 2018.**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter par résolution le programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois années financières subséquentes ;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier certifie avoir donné un avis public de l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2016, 2017 et 2018 conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec ;

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Peter Richardson

ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années financières 2016, 2017 et 2018, montrant des dépenses totales pour les trois exercices de à venir de 555 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**6. Résolution 2015-12-109 - Nomination du vérificateur pour l'année 2016**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
APPUYÉ par : Madame la conseillère Louise Royer

ET RESOLU :

QUE Benoît Reid, C.P.A., de la firme Reid & Associés inc. soit désigné comme vérificateur de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord pour l'exercice financier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**8. Période d'intervention des membres du conseil**

Aucune intervention.

---

**9. 2015-12-110 - Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est PROPOSÉ par : Monsieur le conseiller Jean Cloutier  
APPUYÉ par : Monsieur le conseiller Charles de Broin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Que la séance soit déclarée close et levée à 13h55.

---

Monsieur Hugh Scott  
Maire

---

Monsieur Martin Paul Gélinas  
Secrétaire-trésorier

---

## ANNEXES AU PROCÈS-VERBAL

### ANNEXE 1 : BUDGET 2016

**Municipalité de Lac-Tremblant-Nord**  
**projet de budget 2016**

	<u>budget 2015</u>	<u>budget 2016</u>
<b>PRODUIT</b>		
<b>TAXE SUR LA VALEUR FONCIERE</b>		
Évaluation foncière	263 228 \$	266 500 \$
Tenant lieu de taxe terre publique	610 \$	610 \$
<b>TOTAL TAXE SUR LA VALEUR FONCIERE</b>	<u>263 838 \$</u>	<u>267 110 \$</u>
<b>AUTRES REVENUS</b>		
Permis de const. et de lotissement	2 000 \$	1 500 \$
Intérêts sur fonds de parcs	-	-
Droits de mutations	30 000 \$	45 000 \$
intérêts sur arriérés de taxes	1 000 \$	1 200 \$
Contributions des promoteurs	-	-
revenus divers	-	-
remise des amendes	500 \$	500 \$
Transferts relatif à des ententes	5 500 \$	-
Revenus d'intérêts sur placements	-	-
Programme compensation TVQ	4 000 \$	4 500 \$
<b>TOTAL DES AUTRES REVENUS</b>	<u>43 000 \$</u>	<u>52 700 \$</u>
<b>TOTAL PRODUIT</b>	<u>306 838 \$</u>	<u>319 810 \$</u>
<b>CHARGE</b>		
<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>		
Rémunération de base - Élus	32 800 \$	34 272 \$
Allocations de dépenses - Élus	16 400 \$	17 136 \$
Régie des rentes du Québec	-	450 \$
Cotisations au fonds de santé	-	1 400 \$
R.Q.A.P.	850,00 \$	400 \$
Congrès	850 \$	850 \$
Assurance responsabilité	250 \$	250 \$
<b>FRAIS DE REPRÉSENTATION</b>	400 \$	500 \$
Formation élus	1 500 \$	1 250 \$
Frais de déplacement et hébergement	1 500 \$	1 500 \$
Frais de caucus	250 \$	350 \$
<b>TOTAL CONSEIL MUNICIPAL</b>	<u>54 800 \$</u>	<u>58 358 \$</u>
<b>SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>		
Salaire -secrétaire-trésorier	35 700 \$	36 414 \$
Salaire - Adjointe à la direction	29 580 \$	30 345 \$
Régie des rentes du Québec	4 500 \$	4 250 \$
Assurance-emploi	1 750 \$	1 550 \$
Cotisations au fonds de santé	4 350 \$	3 500 \$
Cotisations à la C.S.S.T.	1 250 \$	1 300 \$
RQAP Provinciale	1 100 \$	1 100 \$

intérêts et pénalité	200 \$	- \$
<b>TOTAL SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>78 430 \$</b>	<b>78 459 \$</b>

#### DEPENSES DE GESTION

Frais de déplacement	800 \$	750 \$
Frais de poste et messagerie	1 100 \$	1 250 \$
Téléphone et Internet	3 600 \$	3 750 \$
Publicité et information	2 000 \$	1 200 \$
Site Web	750 \$	7 500 \$
Honoraires - Ingénieurs	1 000 \$	1 000 \$
Honoraires - Arpenteurs-géomètres	1 500 \$	1 500 \$
Services juridiques	5 000 \$	10 000 \$
Honoraires compt. et vérification	6 500 \$	7 500 \$
Administration et informatique	- \$	4 500 \$
Honoraires-conseiller informatique	500 \$	500 \$
Honoraires - Archiviste	8 200 \$	- \$
Honoraires - Trappeurs	- \$	1 500 \$
Honoraires- traducteur	2 000 \$	1 500 \$
Honoraires - Conseils professionnels	- \$	650 \$
Assurances générales	275 \$	325 \$
Assurances responsabilité civile	- \$	150 \$
système d'alarme	500 \$	425 \$
Service de formation	5 000 \$	3 500 \$
Dons	- \$	100 \$
Association et abonnements	350 \$	200 \$
Abonnements et registre foncier	1 500 \$	200 \$
Nettoyage et entretien	2 500 \$	2 500 \$
Frais de banque	600 \$	1 350 \$
Frais de cartes de crédit	- \$	75 \$
Location de bâtiments	21 500 \$	22 000 \$
Améliorations locatives	- \$	3 500 \$
Entretien et réparation - équipement informatique	750 \$	350 \$
Électricité	2 450 \$	2 550 \$
Fourn. inform. et d'impression	1 200 \$	1 200 \$
Fournitures de bureau	3 600 \$	3 600 \$
Quote-part MRC - Transport	3 365 \$	3 429 \$
quote-part MRC - Évaluation	21 692 \$	21 333 \$
Subventions - Autres organismes	1 100 \$	5 250 \$
quote-part MRC - Incendie	2 419 \$	2 131 \$
Entretien et réparation - Chemin Thomas-Robert	5 000 \$	9 400 \$
Entretien et réparation - machinerie et équipement	- \$	300 \$
Enlèvement de la neige	10 820 \$	11 500 \$
Bacs à matières résiduelles	- \$	2 000 \$
Quote-Part MRC - Cueillette matières résiduelles	6 790 \$	12 335 \$
Quote-Part MRC - Enfouissement mat. Rés.	5 117 \$	6 136 \$
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION</b>	<b>129 478 \$</b>	<b>158 939 \$</b>

#### DEPENSES ELECTORALES

Élections	1 000 \$	- \$
<b>TOTAL DEPENSES ELECT. REFER.</b>	<b>1 000 \$</b>	<b>- \$</b>

#### URBANISME

		18 400
Salaires - inspecteur municipal	18 000 \$	\$
	-	780
R.R.Q.	\$	\$
	-	500
Assurance emploi	\$	\$
	-	850
F.S.S	\$	\$

C.S.S.T.	\$	-	\$	375
R.Q.A.P.	\$	-	\$	150
Transport et frais d'opération	\$	1 000	\$	3 500
Frais de gestion du CCU	\$	2 800	\$	2 000
Urbaniste conseil		2 000	\$	4 125 \$
Ingénieur conseil		-	\$	1 200 \$
Analyses de l'eau		550	\$	550 \$
Fournitures inspecteur municipal		250	\$	- \$
Quote-part MRC - aménagement et urbanisme		27 126	\$	29 241 \$
Quote-part MRC - développement régional		13 438	\$	13 858 \$
Camp de jour		-	\$	400 \$
Quote-part MRC - parc linéaire		1 571	\$	2 109 \$
Projets spéciaux		5 500	\$	- \$
Environnement/fosses septiques		2 000	\$	- \$
location d'embarcation		1 800	\$	- \$
Honoraires prof. et technique		-	\$	650 \$
<b>TOTAL URBANISME</b>		<u>76 035</u>	<u>\$</u>	<u>78 688 \$</u>

#### RÉGATE ET BBQ

Aliments et boissons		-	\$	2 500 \$
Fêtes du Centenaire		26 000	\$	- \$
<b>TOTAL Régate et BBQ</b>		<u>26 000</u>	<u>\$</u>	<u>2 500 \$</u>

#### INTERETS SUR PRETS

Intérêts financement à court terme		-	\$	- \$
intérêt sur découvert		-	\$	
Intérêts carte crédit		-	\$	
<b>TOTAL INTERETS SUR PRETS</b>		<u>-</u>	<u>\$</u>	<u>- \$</u>

#### AMORTISSEMENT DEPENSES

Amortissement mobilier de bureau		-	\$	- \$
Amortissement équipement inform.				
<b>TOTAL DEPENSES AMORTISSEMENT</b>		<u>-</u>	<u>\$</u>	

<b>TOTAL CHARGE</b>		<u>365 743</u>	<u>\$</u>	<u>376 944 \$</u>
---------------------	--	----------------	-----------	-------------------

<b>Surplus (déficit) avant affectations</b>		<u>(38 720)</u>	<u>\$</u>	<u>(57 134) \$</u>
---------------------------------------------	--	-----------------	-----------	--------------------

#### AFFECTATIONS

Surplus accumulé affecté:

<b>Total: Affectations</b>		<u>38 720,00</u>	<u>\$</u>	<u>57 134,00 \$</u>
----------------------------	--	------------------	-----------	---------------------

<b>SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE</b>		<u>-</u>	<u>\$</u>	<u>0,00 \$</u>
----------------------------------------	--	----------	-----------	----------------

**ANNEXE 2 : PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION  
2016 – 2017 - 2018

<i>Numéro du projet</i>	<i>Description</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>Mode de financement</i>
1	Amélioration des infrastructures de la marina du lac Bibitte	40 000\$			Comptant
2	Construction de l'hôtel de ville		450 000\$		Comptant
3	Prolongation du sentier du Centenaire	30 000\$			Comptant
4	Aménagement d'un stationnement pour sentier sur Thomas-Robert	25 000\$			
5	Amélioration du chemin Thomas- Robert	10 000\$			Comptant
<b>Total</b>		<b>105 000\$</b>	<b>450 000\$</b>	<b>0\$</b>	<b>555 000\$</b>